

# MISE EN DEMEURE

**ETP DERRAR HOUSSAM**  
**Cité 68 Logts BLOC « B » N° 07 Sidi BelAbbes**

**Contrat N°** : 39/2022 du 22/09/2022

**ODS N°** : ODS N° 164/22 du 23/11/2022

**PROJET** : travaux de canalisations téléphoniques COOPERATIF AIN BEIDA SUD- Mascara

**Objet** : Mise en demeure

J'ai le regret de vous demander de prendre vos dispositions nécessaires en vue d'entamer les travaux sachant que depuis l'ouverture du projet pour les travaux canalisations téléphoniques au profit COOPERATIF AIN BEIDA SUD- Mascara ou le délais de commencement des travaux est le 05 Décembre 2022, à ce jour vous n'avez pas encore commencer les travaux.

Sachant que votre entreprise est en abandon les chantiers sans motif valable.

Votre absence nous incombe un retard considérable et influe sur notre engagement envers la hiérarchie en matière d'achever les projets dans les délais souhaités.

A cet effet , je vous demande de renforcer vos moyens et de respecter les normes techniques mentionnées dans le contrat dans l'immédiat pour achever les travaux.



**BENYAMINA Abdelkrim**  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Mascara (T)